Le Petit Essignaquois

Commune
d'Essigny le Grand

Décembre 2012

Le mot du maire

L'année 2012 a été riche en évènements de toutes natures ; de nombreux chantiers ont été réalisés.

Lors de mes vœux le 19 janvier 2013, auxquels vous êtes tous invités, nous vous présenterons l'ensemble de ces réalisations avec un diaporama.

En 2013, la volonté et les actions du Conseil Municipal restent toujours identiques : le développement de notre commune et que chacun sente qu'il fait bon vivre à Essigny le Grand.

D'autres programmes seront mis en œuvre, entre autres :

- Rénovation partielle de la rue St Saulve
- Réhabilitation de la cuisine à la salle des fêtes
- Aménagements pour personnes à mobilité réduite à divers endroits
- Finalisation du projet concernant les chemins ruraux…

Au nom du Conseil Municipal, du personnel communal, des membres du CCAS, je vous présente mes meilleurs vœux afin que tout ce que vous souhaitez puisse se réaliser.

Très bonne année 2013 et surtout une bonne santé.

Philippe GRZEZICZAK.

SOMMAIRE

* La vie communale : Procès verbaux du conseil municipal
* Dossier déchetterie
* Eolien : mode d'emploi
* Actions communales en vrac
* Du côté de la communauté de communes
* S.c.o.t.
* Etat civil
* La page des associations
* Programme
* Suite des promenades de Charles Poette

La vie communale

Extraits des procès-verbaux des réunions du conseil municipal : points saillants du deuxième semestre 2012

5 septembre 2012

Acquisition d'une auto laveuse et de deux chariots de ménage

Demande d'aide auprès du FIPHFP (fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique) pour l'achat d'une auto laveuse ainsi que deux chariots de ménage.
Montant :
1er devis concernant l'auto laveuse : 2 793.49 € HT soit 3 341.01 € TTC
2ème devis chariots de ménage : 339.20 € HT soit 405.68 € TTC

Le Conseil Municipal décide d'acquérir l'auto laveuse ainsi que les chariots de ménage pour un montant total de 3 746.69 € TTC Les crédits seront ouverts à l'article 2188 « Autres immobilisations corporelles ».
Le montant de l'aide du FIPHFP s'élève à 3 746.69 € TTC.

Acquisition d'un ordinateur portable—Directeur Ecoles

Après débat, le conseil municipal décide d'acheter un ordinateur portable pour un montant de 392.14 € HT soit 498.00 € TTC.

Préparation du FDS 2013

Après débat ; le Conseil Municipal décide de programmer au FDS (Fonds départemental de solidarité – Conseil Général de l'Aisne) 2013 la réfection de la rue Saint Saulve pour 30 392.00 € HT soit 36 994.67 € TTC, les crédits seront ouverts au budget 2013.

L'inscription au programme FDS entraîne une subvention de 40 % sur le montant HT.

Travaux Salle des Fêtes

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal que, lors de la réunion du Conseil Municipal du 6 octobre 2011, il a été décidé de programmer des travaux de rénovation de la Salle des Fêtes.

Après débat, le Conseil Municipal décide d'effectuer une première tranche de travaux, correspondant à la remise en état des sanitaires, avec accès aux personnes à mobilité réduite. Ces travaux seront réalisés au 4ème trimestre 2012. Après avoir fait appel à plusieurs entrepreneurs, la commission travaux propose au conseil municipal de retenir le devis de l'entreprise MIZZON pour un montant de 27 263.40 € HT soit 32 607.03 € TTC.

Sur cette tranche de travaux, il est prévu :

⇒ une subvention de 30 % sur le CDDL

⇒ une subvention de 30 % sur la réserve parlementaire.

Adhésion aux chemins de Picardie

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'adhérer aux chemins de Picardie pour l'année 2012.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'adhérer aux chemins de Picardie et de verser une subvention de 50 €.

18 Octobre 2012

Autorisation de signer la convention d'annexion au service prévention et santé au travail

Conformément à l'article 108-2 de la loi n° 84-53 du 26/1/1984, les collectivités doivent disposer d'un service de médecine préventive. Après débat, le conseil décide d'adhérer au service de Prévention et Santé du Centre de Gestion pour les années 2013 2014 2015 (coût par agent : 60 €/an).

Acquisition lave-vaisselle pour la cantine

Compte-tenu de l'augmentation du nombre d'enfants fréquentant la cantine, le conseil décide d'acheter un nouveau lave-vaisselle pour un nombre de couverts de 35 à 45. Devis retenu : Cuisine Service.
Montant TTC 1 975,79 €.

Suppression de la régie Cantine—Garderie

Compte-tenu de l'augmentation du nombre d'enfants, la gestion administrative de la cantine/garderie devient compliquée. Sur proposition du trésorier principal, le conseil adopte la suppression de la régie.
Dorénavant, des factures mensuelles seront émises, adressées au percepteur et payables directement à la trésorerie chargée du recouvrement. Application au 1° /01/2013.

Projet Parc Eolien

Le Préfet de la Région Picardie a transmis son accord pour l'installation de 3 éoliennes E1 E2 et E5. Sont refusées les éoliennes E3 et E4. Le conseil émet également le même avis pour le refus de ces 2 éoliennes.

Création poste d'agent administratif

Considérant la nécessité de créer un emploi administratif de 2ème classe à raison de 21 h Hebdomadaire pour l'agence postale communale, le conseil municipal adopte cette disposition, modifiant ainsi le tableau des emplois.

Le tableau est ainsi modifié à compter du 01.01.2013,
Filière Administrative
Emploi : Agent postal communal
Cadre d'emplois : Adjoints Administratifs
Grade : Adjoint Administratif 2ème classe
-ancien effectif : 09
- nouvel effectif : 10

Dossier déchetterie

Un point sur le dossier Déchetterie.
Dans le Petit Essignaquois du mois de juin, nous vous avons informés qu'un accord avait été trouvé avec la Communauté de communes afin de maintenir un « point dépôt » local pour les végétaux, gravats et encombrants, « point dépôt » destiné aux habitants des communes d'Essigny le Grand et environnantes. Le site de ce dépôt est encore en cours de réflexion.

Or, l'article de l'Aisne Nouvelle paru le 23 novembre a pu inquiéter les habitants ; cet article évoquait uniquement l'implantation d'une seule déchetterie à Mézières sur Oise destinée aux 13 400 habitants des 28 villages du territoire de la CCVO, sans faire référence au projet du « point dépôt » d'Essigny le Grand.

Nous tenons à rassurer les habitants : la création d'un « point dépôt » est toujours d'actualité, le projet de convention devrait être finalisé en début d'année 2013.

Eolien, mode d'emploi

Dossier qui est revenu à l'actualité cette année comme un boomerang. En 2005, le projet initial d'implantation de 8 éoliennes sur notre territoire, projetées par la société Infinivent, avait déjà fait l'objet d'une instruction par les services de l'état, avec la signature d'un permis de construire en 2006.

En 2007, la réglementation est modifiée et prévoit l'instauration de zones de développement éolien. La compétence est transférée à la CCVO. Le projet initial concernant Essigny le Grand est gelé, d'autant que dans le schéma élaboré par la CCVO, notre territoire est situé en dernière position pour l'implantation d'éoliennes.

2012, changement de position, le dossier éolien remonte au niveau des préfectures de région ; dans ce nouveau contexte, la société Infinivent redépose son dossier et la procédure reprend pour aboutir en septembre 2012 à la signature du nouveau permis de construire par le préfet de région, concernant 3 éoliennes.

Infinivent a déposé un recours pour les deux éoliennes qui ont été refusées.

Actions communales

Les 7 et 8 décembre, l'ensemble des associations et la municipalité ont œuvre ensemble pour le téléthon, permettant une recette de 750 €. Un grand merci aux participants et donateurs.

POINT SUR LE PROJET RECONQUETE DES CHEMINS RURAUX

Le projet initié fin 2010/2011 arrive à son terme : la reconquête des chemins ruraux, ou comment redonner une image de village rural à Essigny le Grand.

Après la récupération de certaines portions de chemins ruraux, parfois un empierrage, la préparation des terrains, la phase plantation s'est réalisée en novembre avec le concours de l'ADERMAS et des enfants de l'école du village.

Les enfants de maternelles se sont rendus sur le terrain le matin bien couverts et l'après midi les primaires. Les enfants, en binôme, ont planté un arbuste. Une étiquette a été posée avec le nom des parrains/marraines d'arbuste.

Rendez-vous au printemps pour voir la reprise de la pousse.

Les enfants se sont investis avec bonheur dans cette activité et remercient toute personne à pied, vélo, moto, tracteur ou encore à cheval qui emprunte les chemins reboisés de respecter leurs plantations.

Le projet est financé à 40% par la région Picardie, 40 % par le FAEDER (Europe) et le solde à la charge de la municipalité.

LA REGIE PECHE

Le 1° décembre, la municipalité a procédé à un rempoissonnement de l'étang.
En présence du maire Philippe Grzéziczak, de Benoît Dubeaux, responsable de la commission pêche, et de nombreux pêcheurs, 55 kg de brochets, 70 kg de gardons et 60 kg de tanches ont été déversés dans l'étang par la pisciculture de Rony.

Il faudra attendre quelques mois avant de pouvoir taquiner le poisson, la pêche étant fermée jusqu'au 2 mars.
A noter que la commission pêche organisera, si le temps le permet, une journée pêche aux carnassiers le 3 février.

Du côté de la Communauté de Communes

Dans le millefeuille administratif français, il est parfois difficile de cerner le rôle d'une communauté de communes et un rappel nous a semblé utile : Une **communauté de communes** est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) français à fiscalité propre, qui prévoit une intégration limitée des communes membres.

Elle a pour objet d'associer des communes au sein d'un espace de solidarité, en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace.

Les communautés de communes ont été créées par les articles 71 et suivants de la *loi du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République*.

Elles exercent en lieu et place des communes membres un certain nombre de compétences définies par la loi et par leur statut.

La communauté de communes offre une nouvelle conception du pouvoir local, en intégrant l'idée de projet là où il n'y avait que de la gestion.

Compétences

Conformément aux dispositions de l'article L. 5214-16 du Code Général des Collectivités Territoriales, une communauté de communes exerce obligatoirement les deux compétences suivantes :

- actions de développement économique intéressant l'ensemble de la communauté ;
- aménagement de l'espace.

Elle doit également exercer une compétence optionnelle et une compétence facultative.

À partir du moment où les compétences sont déléguées à la communauté, les communes ne peuvent plus les exercer.

Une fois les généralités posées, quelles sont les compétences de la CCVO dont nous dépendons :

<u>COMPETENCES OBLIGATOIRES</u> :

⇒ en matière d'aménagement de l'espace communautaire :
- ◊ documents d'orientation pour l'aménagement territorial sur le territoire communautaire,
- ◊ élaboration de zones de développement éolien.

⇒ en matière de développement économique :
- ◊ création de zones d'aménagement concerté
- ◊ aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, qui sont d'intérêt communautaire et aménagement des accès
- ◊ prestations techniques aux projets de développement d'entreprises (prêt d'honneur : aide au montage de prêt...),
- ◊ conseil et appui aux entreprises.

<u>COMPETENCES OPTIONNELLES</u> :

⇒ politique du logement et du cadre de vie,

⇒ action sociale d'intérêt communautaire,

⇒ transport des personnes à mobilité réduite dont le handicap nécessite l'utilisation d'un fauteuil roulant

⇒ accueil de jeunes itinérant

⇒ collecte, transport, tri et traitement et valorisation des déchets des ménages, collecte, transit et traitement des déchets artisanaux en provenance des déchetteries.

⇒ domaine environnemental.

COMPETENCES FACULTATIVES

⇒ actions destinées à promouvoir l'identité locale et le patrimoine culturel à vocation communautaire

⇒ tourisme

⇒ définition des objectifs et des actions concertées en matière de prévention de la délinquance et des incivilités, de lutte contre les dépendances et contre les actes de violence, dans le cadre du conseil de sécurité et de prévention de la délinquance du Pays du Saint-Quentinois

⇒ dans les communes de la communauté, concernant la voirie et le patrimoine communal, intervention avec les moyens humains intercommunaux.

L'actualité de la CCVO

La loi du 16 novembre 2010 prévoit que les communautés de communes de moins de 5 000 habitants se regroupent avec d'autres collectivités de leur choix, mais ayant une limite territoriale commune.

La communauté du Val d'Origny, comptant 4 communes et faisant partie du canton de Ribemont, est dans ce cas. Après réflexion et étude, et après aval de la préfecture de l'Aisne, les élus du Val d'Origny ont décidé de choisir un regroupement avec la CCVO.

Lors de la réunion du 19 décembre, les délégués communautaires ont adopté une partie des futurs statuts qui seront applicables.

La fusion sera effective au 1° janvier 2014 et les élus devront se prononcer sur l'ensemble des compétences qu'exercera la nouvelle collectivité.
Pour plus d'informations, consultez : www.ccvo.fr

S C O T

Ou schéma de cohérence territoriale : encore un nouveau sigle à absorber dans le lexique administratif français.

La Loi Solidarité et Renouvellement Urbain (dite Loi SRU), adoptée le 13 décembre 2000, a créé les SCOT comme de véritables outils stratégiques afin de pallier au principal défaut des schémas directeurs : une sur-détermination de la réglementation du droit des sols (carte de destination des sols) aux dépens des objectifs recherchés et de l'adaptabilité nécessaire à une telle démarche.

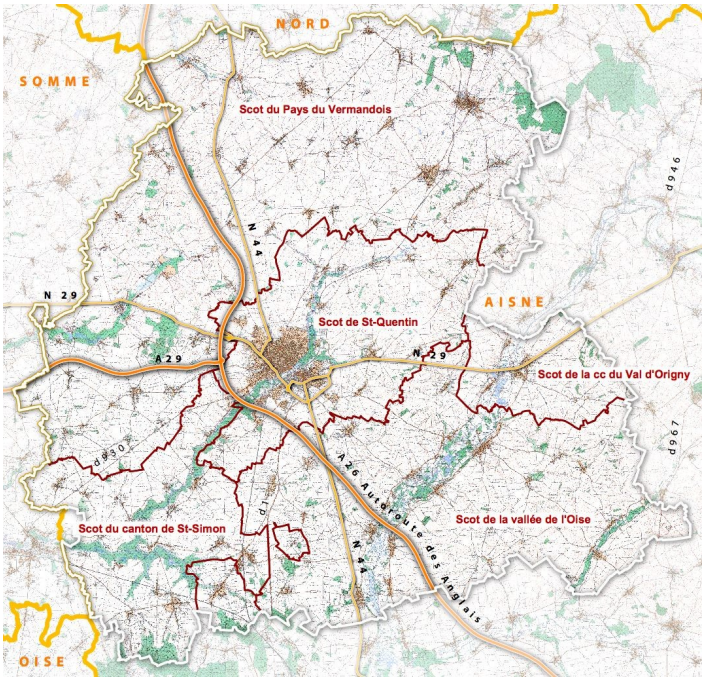

Depuis 2010, les délégués communautaires, non seulement de la CCVO, mais aussi du Val d'Origny, du Pays du Vermandois, du canton de Saint-Simon et la communauté d'agglomération de Saint-Quentin travaillent à l'élaboration du schéma de cohérence territorial pour chacune de leur collectivité, mais avec le souci de compatibilité entre les différents schémas.

Vous pouvez avoir des informations complémentaires sur le site de la CCOV :
http://www.ccvo.fr/spip/spip.php?article92

Etat civil

Décès :
Gilles Marcel LEFEVRE le 15/03/2012
Damien André BUYCK le 06/05/2012
René Gaston Alphonse SEILLIER le 29/07/2012
Louis Laurent TONNELET le 05/09/2012
Dominique Eloi LETRILLARD le 11/10/2012

Naissances :
Agathe DERYCKERE le 23/09/2012
Tom ENNELIN le 27/09/2012
Gaëtan KAROSKY le 27/10/2012
Alexis HUSSON le 29/10/2012

Mariages :
Guillaume ALONSO et Julie FONDER le 04/08/2012
Anthony BUSTIN et Julie TREVISAN le 18/08/2012
Jean Luc NAIN et Florence COPIE le 29/09/2012

La page des associations

FC d'Essigny-le-Grand

La trêve hivernale est arrivée pour le Football Club d'Essigny le Grand.
La première partie de saison s'est avérée plutôt satisfaisante pour les équipes.

Bien que l'équipe première termine 6ème de son classement en promotion de première division avec des résultats quelques peu irréguliers, l'équipe a commencé à trouver ses marques depuis l'arrivée de nouveaux joueurs à l'intersaison.

L'équipe B, en championnat de 3éme division, termine quant à elle 4ème. Un résultat en haut de tableau est envisageable mais ne pourra se faire qu'avec un effort constant des joueurs et une présence plus accrue aux entrainements.

C'est l'occasion pour l'ensemble des dirigeants du club de renouveler nos vœux de bienvenue aux nouveaux arrivés et de bonne continuation au sein de notre structure. Nous remercions également les joueurs qui sont présents depuis de nombreuses années et sur lesquels un soutien réciproque est entériné.

L'école de foot, quant à elle, s'est étoffée avec l'arrivée d'une nouvelle éducatrice. L'ensemble des autres éducateurs ont renouvelé leur bénévolat sur cette saison.

Le club a engagé une équipe U6/U7, deux équipes U8/U9 (voir 3 dès la reprise de printemps en 2013) et une équipe en entente en U10/U11 avec le club du FC Saint-Quentin.

Ces équipes ont montré de beaux progrès et de belles réussites sur les plateaux du samedi matin. C'est toujours avec réel plaisir que nous prenons part à les accompagner dans leur apprentissage.

J'en profite pour remercier l'ensemble des bénévoles du club, les licenciés jeunes ou grands ainsi que les parents qui par leur présence, leur soutien et leur régularité permettent de faire vivre notre club. Un merci également à nos partenaires et nos supporters fidèles à chacun de nos rdv sportifs.

La présidente

LES 10 KM D'Essigny Le Grand 02690

Après une longue balade le 18 novembre, les participants ont pu déguster une assiette de charcuterie avec un verre de beaujolais.

Au tirage au sort, c'est un marcheur d'Urvillers qui a gagné le VTT et un couple de marcheurs de St Quentin qui partira pour le séjour dans les vignobles du beaujolais.

Rendez-vous pour la dixième édition l'an prochain.

Les photos sont visibles sur le site : 10kmessigny.fr et sur facebook.
La course annuelle aura lieu le 27 avril 2013.

Le Braquet d'Essigny le Grand

L'année 2012 s'est terminée fin septembre après une participation sur la région Picardie avec des résultats plus que satisfaisants.

- Ø 2 victoires
- Ø Une 5ème place aux championnats de L'Aisne
- Ø 1 montée en 3ème catégorie
- Ø 20 places dans les 5 premiers

La saison 2013 débutera début Mars pour se terminer fin septembre.

SIBERIAN HUSKY

L'association Sibérian husky de Picardie a proposé un superbe marché de Noël durant toute la journée de dimanche 1° décembre.

La veille, le président Stéphane Guéguin et son équipe, ont préparé et décoré la salle des fêtes pour accueillir une trentaine d'exposants en tous genres, dont dix nouveaux.

Il y en avait pour tous les goûts, des bijoux aux jouets en bois en passant par les fleurs séchées.

Une troisième édition réussie pour Stéphane Guéguin très satisfait.

Durant la journée, deux séances d'initiation aux chiens de traîneaux étaient organisées pour les enfants.

L'association Jeux de Scène a accueilli pour la cinquième année consécutive des enfants, des ados et des adultes en Octobre dernier. Ce fût une grande surprise puisque Angélique devait arrêter l'animation des ateliers théâtre mais sa situation personnelle le lui a finalement permis.

L'année a donc commencé sur les chapeaux de roue puisque l'association a répondu présent, avec grand plaisir, au Téléthon 2012. Une soixantaine de spectateurs avaient bravé le froid et la neige, ce qui a permis de « récolter » 125 €. Lors du spectacle, créé à l'occasion du Téléthon, les enfants, les ados et les adultes ont présenté quelques sketchs humoristiques : la lettre au Père Noël pour les enfants, L'ultime choix pour les ados et 4 sketchs de Palmade et Laroque pour les adultes.

Le spectacle de fin d'année est déjà en cours de réflexion …. Il aura lieu le Samedi 8 juin et dimanche 9 juin 2013 !

Pour tout renseignement, n'hésitez pas :
jeuxdescene@aol.com / 06.70.99.92.

Retour sur le spectacle de fin d'année de juin 2012 : *Le Cabaret de M'sieur Jules*

Le spectacle fût un véritable succès puisque nous avons accueilli plus de 200 personnes sur 2 jours. Ce spectacle, basé sur les années 30-40, racontait les mésaventures d'un directeur et de ses employés à l'approche de la Seconde Guerre Mondiale et mêlait chant, danse, magie et bien plus encore ! 21 comédiens en herbe ont assuré à 2 reprises, dans une salle des fêtes totalement redécorée et méconnaissable pour cette occasion

LE LOTO DU TAI

Le loto du club de défense a rencontré le succès le dimanche 25 novembre : La salle des fêtes était pleine et les tables étaient bien garnies d'un tapis de cartons, à la grande joie des organisateurs. Avec le président Thierry Caïez aux manettes, l'après-midi était de qualité, tout comme les lots mis en jeu. De nombreux gagnants qui sont repartis enchantés.

Ce succès va permettre au club d'envoyer comme chaque année, des jeunes pour la coupe de France qui se déroulera en avril 2013 à Paris.

Programme 1° semestre 2013

19 janvier Vœux du maire
26/27 janvier Bourse multi collections « Les 10 km »
6/7 avril Repas du Taï Jitsu et l'Art et la Manière
27 avril L'épreuve des 10 km
8/9 juin Représentation Jeux de scène
29/30 juin Fête communale et brocante
6/7 juillet Représentation l'Art et la Manière

A noter : le troisième dimanche de septembre : La Grande Parade.
http://lagrandeparade.e-monsite.com/

Suite des Promenades autour de Saint-Quentin-Essigny le Grand

…/

Les arbitres se réunirent ; ils étudièrent la question ; ils firent des enquêtes, et ne purent s'entendre. Le prieur renonça à la mission qu'il avait acceptée, et à la date de la troisième férie avant le dimanche des Rameaux de l'année 1298, on décida que l'affaire serait soumise au jugement arbitral du bailli et du curé de Saint-Simon, un dénommé Baudoin.

Les deux arbitres se livrèrent à un nouvel examen de la cause ; ils discutèrent, ils étudièrent l'affaire sous toutes ses faces ; ils firent une nouvelle enquête et, après avoir tout bien pesé, considéré et invoqué les lumières de l'esprit saint, rendirent une sentence aux termes de laquelle la nomination du porteur d'eau bénite appartenait au prieur de Vendeuil et celle du maître d'école au curé d'Essigny.

Cette sentence fut solennellement rendue en 1299, le jour de la sixième férie avant la fête de saint André, apôtre.

Dix-huit ans plus tard, le jour de la troisième férie après la Trinité, le prieur de Vendeuil, s'autorisant de cette sentence, annonça aux habitants d'Essigny-le-Grand qu'il venait désigner celui qui leur porterait désormais l'eau bénite le dimanche.

Voici d'après Melleville, la liste des seigneurs connus d'Essigny-le-Grand :

En 1090, Fulcrade, vicomte d'Essigny ;
En 1152, Robert d'Aissigny ;
En 1161, Simon, chevalier d'Essigny ;
Guillaume, son frère ;
En 1211, Gobert d'Essigny. Il périt dans la guerre des Albigeois.
En 1216, Pierre d'Essigny, châtelain de Ham ;
En 1240, Robert d'Essigny, chevalier, marié à Ade de Bocquiaux.
Ses deux filles portèrent le domaine d'Essigny à Jean de Vesle et à Jacques de Saulchy qui vendirent chacun leur part au chapitre de Saint-Quentin, le premier en 1245, le second en 1273, pour 300 livres parisis,
En 1262, Gérard, écuyer, sire d'Essigny ;
En 1284, Robert II, chevalier d'Essigny ;
En 1306, Mathieu Toule, seigneur d'Essigny par acquisition. Sa femme, Marguerite, porta cette terre à Verric d'Isle ;
En 1331, Gilles de Lille, fils des précédents ;

Plus tard, Robert dit Foisseux de Moyencourt, seigneur d'Essigny par sa femme N. de Viry ;
En 1369, Jean de Béthune, seigneur de Vendeuil et d'Essigny ;
En 1407, Jean II de Béthune, fils du précédent ;
Jean d'Hennin de Liétard, seigneur de Bossut et d'Essigny par sa femme Catherine de Béthune ;
En 1458, Watier d'Hennin Bossut, seigneur d'Essigny par don de sa mère, Catherine de Béthune.
Vers 1620, Charles de Mérélessard, seigneur d'Essigny ; femme Claudine Dupuys, ; enfant, Anne, femme de Claude de Mailly, qu'elle épousa en 1629 ;
Plus tard, Eustache de Mérélessard, seigneur d'Essigny, gouverneur du Pont de l'Arche ; enfants : Clovis, Eustache, Louis.
Au commencement du dix-huitième siècle, Louis de Mérélessart, vicomte de Grand-Essigny.

Nous ajouterons qu'en 1630, le seigneur d'Essigny, Charles de Mérélessart, était seigneur de Bracheul, un petit hameau situé anciennement entre Pontru et Maissemy.

On trouve, au dix-septième siècle, des Mérélessart seigneurs du fief Montceau, à Chevregny, canton d'Anizy. On en trouve également, à la même époque, comme seigneurs de Missy-les-Pierrepont, canton de Sissonne, et du fief de la Neuville-sous-Laon.
Les Merellissart ont donné leur blason au village :
Les armes de cette famille étaient : « Ecartelé, aux 1er et 4, d'or, à 3 bandes d'azur ; aux 2 et 3, d'or, à 3 maillets de gueule ».

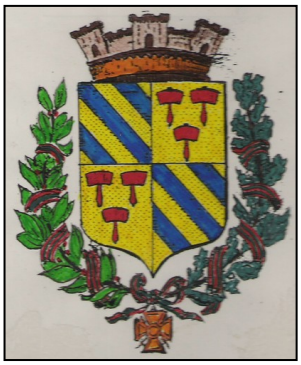

Développement durable

Le journal est distribué en format papier aux 480 ménages résidant dans le village et il est également téléchargeable sur le site de la mairie. Toutefois, nous vous proposons de vous l'adresser sur votre adresse mail.

Si cette proposition vous convient, n'hésitez pas à adresser vos coordonnées à l'adresse suivante :

accueil-essigny-le-grand@orange.fr

Rappel : l'entretien et le déneigement des trottoirs et caniveaux est à la charge des habitants.

La fête de Noël pour les enfants d'Essigny le Grand

Le 16 décembre, les enfants de 0 à 10 ans étaient invités par la commune à une après midi récréative, devant un spectacle haut en couleur proposé par Alexis, Claire et leurs amis.

Les rennes du père noël ayant décidé de partir en vacances, les elfes Chou et Croute sont désespérés ! comment faire pour que le père noël puisse distribuer les jouets aux enfants du monde entier ?

Divers personnages vont et viennent dans ce spectacle, Madame Contine, le motard, Minnie…..

Finalement, le Père Noël arrivera en moto dans la salle et les elfes décideront de reprendre le travail.

Spectacle coloré, ponctué de chants et danses et de nombreux éclats de rire de toute l'assistance, enfants et plus grands.

Bonnes fêtes de Noël à tous !!

IPNS